



Assemblée Générale Ordinaire Comité Régional 2015

Rapport moral du Président

Chers(ères) Amis(es),

Je me dois comme de coutume de vous rapporter les diverses actions du Comité Régional dans sa diversité pour la saison écoulée. La première satisfaction dont on pourrait se réjouir est la légère augmentation des licences par rapport à la saison précédente. Piètre consolation quand on sait qu'en quelques années nous avons baissé le nombre de licences d'environ 30%.

Vous connaissez toutes et tous les raisons de cette baisse de licences. Une grande majorité des centres professionnels préfèrent vendre des formations concurrentes aux certifications de la FFESSM et d'éviter ainsi de délivrer les licences afin d'économiser la valeur marchande de celles-ci.

Je vous le redis Chers(ères) Amis(es), cette option, cette façon de faire est une réflexion à court terme, en agissant ainsi vous diminuez les recettes du Comité Régional qui en conséquence sera obligé soit de faire moins d'actions, ce qui aura obligatoirement un effet négatif sur les structures insulaires, soit d'augmenter ce que j'appellerai la franchise d'entrée à la FFESSM.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'aujourd'hui les subventions de l'état, régionales ou départementales sont « peau de chagrin ». Malgré des dossiers de plus en plus conséquents, de plus en plus difficiles à remplir, nous arrivons à sauvegarder la subvention CNDS. J'ai peu d'espoir que celle-ci augmente, ce sera déjà bien si elle ne diminue pas. Notre principale ressource est donc la rétrocession sur les licences, je vous le répète, sans budget nous serons dans l'obligation de réduire nos actions.

Vous avez été nombreux à nous solliciter afin que nous intervenions auprès des institutionnels de l'état sur la problématique d'emplois de moniteurs brevetés d'état. Nous avons pris contact avec les autorités compétentes pour leur exposer ce problème, nous avons été reçus plusieurs fois par la Direction Régionale des Sports, la Direction du Travail, ils ont fait remonter ces problèmes au Ministère des Sports. Le siège national de la FFESSM ayant aussi fait les mêmes démarches auprès du Ministère des Sports il s'avère que nous avons eu gain de cause puisqu'une refonte des brevets d'état est actuellement en gestation. Il est bien entendu qu'encore pendant quelques années nous serons confrontés à des difficultés d'embauche de moniteurs brevetés d'état. Nous avons mis en place avec la DRJS et la DIRECT un fichier de demandes et d'offres d'emplois de moniteurs d'état de plongée sous-marine, je ne suis pas convaincu que cette démarche accentue le recrutement des moniteurs mais c'est en tout cas mieux que rien.

Nous avons pendant plusieurs années été à la pointe de la recherche des caulerpes en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse, ces prospections sont arrivées à terme, la conclusion serait de dire, nous n'avons pas de « taxifolia », nous avons de la « cylindracée » nommée précédemment « racemosa », vivons avec car à vrai dire il n'existe pas de remède miracle pour l'éradication de cette caulerpe. Par contre, nous venons de signer une convention avec l'Office de l'Environnement de la Corse afin de faire de la prospection passive sur les espèces invasives dites « alien corse ». Ces recherches seront managées par des cadres relais du Comité Régional tous moniteurs de plongée. Nous vous informerons en temps et en heure des démarches de ces recherches.

Il faut apporter une attention toute particulière aux différents rapports conséquents des études de « natura 2000 » par les instances de l'état et régionales. Ces études font ressortir la surpopulation des plongeurs sur les sites en mer de « natura 2000 » pendant la période estivale. Pour le moment cela reste des écrits, nous veillons afin que cela ne se transforme en restrictions, réglementations et contrôles de police supplémentaires. Notre partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse nous permet d'avoir une oreille attentive aux dispositions qui seraient envisagées sur le terrain.

Pour terminer ce mot, je désire comme chaque année remercier le travail important des commissions régionales, des formateurs régionaux toujours à la disposition des clubs pour la formation et la certification des licenciés, qu'ils soient techniciens, biologistes ou apnéistes. Grâce au président de la commission apnée Patrick POGGI nous avons un champion de France de la spécialité, Patrick a effectué une profondeur de 87m en poids constant et a été consacré champion de France 2015. Je souhaite aussi remercier les membres du Comité Directeur Régional pour leur aide précieuse et bénévole.

Chers Amis, il me reste une petite année pour terminer mon mandat fédéral. Je ferai encore mon possible pendant cette année comme je le fais depuis 1997 pour vous être agréable, pour le développement de nos activités subaquatiques insulaires et pour la grandeur de la FFESSM.

Merci de votre confiance et de votre amitié.

Jean Escales